

DIRECTION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES INSULAIRES

EDF a créé la Direction SEI pour adapter son projet industriel aux régions non, ou peu, interconnectées : la Corse, l'archipel de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, l'île de la Réunion, ou encore l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans ces territoires, EDF a pour mission de gérer le système électrique en intégrant la chaîne d'activité nécessaire au service public de l'électricité, de la production jusqu'à la distribution vers tous ses clients.

MISSION DE SERVICE PUBLIC

MARCHÉ CONCURRENTIEL

PRODUCTION

- thermique
- hydraulique
- autres EnR

MARCHÉ RÉGULÉ

GESTION DU SYSTÈME

- garantir l'équilibre offre-demande

GESTION DES RÉSEAUX

- qualité des réseaux

CLIENTÈLE

- pour tous les clients
- qualité de service
- solidarité

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- maîtrise de la CSPE
- croissance verte

SMART TECHNOLOGIES

PARTENAIRE DES RÉGIONS

Transition énergétique et préparation de l'avenir

PARTENAIRE DURABLE DES TERRITOIRES

Développement local

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

INNOVATION